

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CNIG <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Conseil national de l'information géolocalisée</p> <p>Commission des Standards REF : CNIG 2026.xxx</p>	<p>Groupe de Travail animé par :</p> <p>Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)</p>
<p>GT Structuration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) COMpte-RENDU DE REUNION (visioconférence)</p>	
<p>Objet : Réunion du GT Structuration des PCAET du 17/02/2026 de 9h à 10h30.</p>	

Ordre du jour :

1. **Contexte : attendus réglementaires des PCAET et suivi de la démarche**
2. **Objectifs**
3. **Présentation technique**
4. **Discussion**
5. **Calendrier**

Liste des participants

Animateurs/rices :

Louise DUPIN – MTE/DGEC

Alexis LEAUTIER - MTE/CGDD

Lucie SENECHAL – MTE/DGEC

Clément OLIVIER (intervenant) - Deepika

Guerric CARON – SE60

Richard MITANCHEY - CEREMA

Agathe CARPENTIER – Akajoule

Lou MORRIET – SEHV

Maria COLAIACOVO – Syndicat Adèle PACAUD – SYDEV

Départemental d'Énergies de la Drôme (SDED) Léa PAMBRUN – SDEEG 33

Elsa DUPONT – Grand Besançon

Virginie STEINER – CDA de la Rochelle

Arnauld GALLAIS – CEREMA

Karine WATRIN – DDTM44

Samy HAMDY – FNCCR

Mathieu WENDELN – Efficacity

Anthony MARC – DREAL Bretagne

Michel ZAEGEL – Grand Reims

Relecture du compte-rendu	25/02/2026	Les participants.
Validation du compte-rendu	03/03/2026	Les animateurs/rices
Prochain rendez-vous le 09/03/2026 de 10h à 12h		

1. Contexte : attendus réglementaires des PCAET et suivi de la démarche

Aucune remarque formulée par les participants.

2. Objectifs

Arnauld GALLAIS demande dans quelle mesure le GT souhaite standardiser les PCAET. La DGEC précise qu'on ne se l'interdit pas mais qu'un équilibre devra être trouvé pour ne pas uniformiser le fond tout en permettant une structure qui soit exploitable et analysable. Arnauld GALLAIS précise que dans le cas des PLUi¹, la forme est standardisée mais le fond est libre. Exemple qui pourrait être suivi pour le cas des PCAET.

3. Présentation technique par Clément OLIVIER

4. Discussion

Richard MITANCHEY indique par message que le Cerema travaille sur l'alignement avec les normes EN 371xx, et en particulier les normes 37105, 37120 et 37122. Il interroge sur la possibilité d'aller au-delà des LLM et de créer une ontologie qui faciliterait l'interrogation. Clément OLIVIER indique que les ontologies sont fréquemment utilisées pour améliorer la précision des LLM², en revanche leur conception peut exiger un travail important. Cela pourrait être faisable pour les grands concepts. Richard MITANCHEY indique que le Cerema a conçu une sorte de jumeau numérique intégrant les PCAET grâce à des URI³ de tous les concepts des PCAET. Il s'agit de travaux dans le cadre de groupes de normalisation. Les animateurs proposent que ces travaux soient présentés lors d'une prochaine réunion du GT.

Matthew WENDELN interroge sur la possibilité de fournir des éléments chiffrés et exploitables lors du renseignement des PCAET afin qu'ils puissent être exploitables, sous format excel ou autre et de manière standardisée. Louise DUPIN précise que certaines données sont renseignées à la main par les collectivités lors du dépôt du PCAET sur la plateforme Territoires & Climat, tels que les objectifs stratégiques qui sont chiffrés, et renseignés en parallèle du format PDF. Les conclusions du GT pourraient aller en ce sens avec l'enjeu d'améliorer ce renseignement qui aujourd'hui n'est pas exploitable en l'état. Plusieurs participants soulignent l'enjeu de pouvoir disposer d'un document complémentaire par exemple

¹ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

² Large Language Model

³ Uniform Resource Identifier

une grille d'analyse, qui présente la même structuration pour tous les PCAET.

Anthony MARC souligne que les PCAET doivent avant tout rester des documents communicants pour l'ensemble des parties prenantes, qui soient faciles à lire pour une personne. Un enjeu est de dissocier le document PCAET, du cadre de dépôt du PCAET qui doit permettre l'analyse des données contenues dans le PCAET. Il questionne la collaboration à faire avec les travaux de migration de la plateforme de dépôt et de collecte des PCAET, co-piloté par l'ADEME et la DGEC. Il précise notamment deux options : avoir un document structuré en annexe pour l'analyse ou s'appuyer sur la plateforme qui pourrait structurer le dépôt ; en soulignant le besoin de travailler en priorité sur la collecte de données au travers de la plateforme de dépôt pour faciliter l'extraction et le suivi des PCAET. Les besoins des services déconcentrés de l'Etat relatifs à la collecte des données sont bien de faciliter l'instruction, permettre le suivi des PCAET et compiler les PCAET à la maille départementale et régionale. Louise DUPIN confirme l'enjeu de conserver des PCAET qui soient communicants pour les élus notamment et précise que les travaux du GT sont à corrélés avec la migration de la plateforme de dépôt des PCAET, l'issue des travaux pouvant orienter le cadre de dépôt dans le parcours utilisateur en développement.

Guerric CARON interroge sur le besoin de recourir à l'IA. Louise DUPIN indique en réponse la difficulté technique d'analyser un grand nombre de documents, eux-mêmes volumineux, pour en agréger les informations, suivre et apprécier la dynamique de transition climatique des territoires qui est pourtant une analyse nécessaire mais pour laquelle nous ne sommes pas outillés. Alexis LEAUTIER précise également que les besoins portent non seulement sur les données chiffrées, mais aussi sur le contenu textuel, d'où l'intérêt des LLM.

Michel ZAEGEL souligne que ce travail doit représenter une plus-value pour les collectivités, pour pouvoir les impliquer notamment. Lou MORRIET interroge sur la possibilité de faire bénéficier les EPCI de ces travaux en fournissant, par exemple, une pré-analyse de leur PCAET avant l'instruction auprès des services de l'Etat et donc avant qu'il soit finalisé afin de pouvoir améliorer le PCAET par rapport au cadre national. Les animateurs/rices confirment que cela fait partie des objectifs du groupe de travail, un des enjeux des travaux est de ne pas ajouter de charge de travail aux collectivités mais que les collectivités y trouvent un intérêt, toutefois il y a aussi d'autres travaux par ailleurs pour faciliter l'élaboration des PCAET.

Léa PAMBRUN interroge sur les attentes auprès des participants. Louise DUPIN souligne l'intérêt de disposer d'une diversité de profil dans le GT - les services déconcentrés, EPCI et bureaux d'étude (qui ont des

connaissances techniques des PCAET ou en IA ou qui ont pu conduire des analyses) - afin de bénéficier d'une vision large des enjeux et ainsi d'identifier une solution la plus appropriée pour disposer d'un outil et/ ou d'une standardisation facilitant l'analyse de ces documents.

Lou MORRIET précise que l'observatoire régional énergie climat de la Nouvelle-Aquitaine a produit une analyse régionale des PCAET disponible [en ligne](#).

Arnaud GALLAIS précise que dans le cadre du GT documents d'urbanisme, des questions similaires sont soulevées pour la structuration des règlements d'urbanisme, et que l'IA peut parfois être utilisée. Elle fonctionne d'autant mieux qu'elle est guidée par une grille d'analyse, la guidant d'autant mieux vers les informations à relever.

Lou MORRIET interroge par message sur la possibilité d'avoir un retour plus précis de ce qui est ressorti du GT PLUi pour mettre en lumière ce qui correspond au PCAET et ce qui ne correspond pas au prochain GT, en précisant que cela permettrait de capitaliser et de ne pas refaire le même travail.

5. Calendrier

Louise DUPIN précise l'objectif d'aboutir à des livrables d'ici le mois de mai (afin de faire coïncider les travaux du groupe de travail avec d'autres travaux portant sur la plateforme de dépôt des PCAET) et de tenir des réunions toutes les trois semaines. La date de la réunion suivante a été fixée par sondage au **09/03/2026 de 10h à 12h**.